

COMMENT SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-MARTIN DE BRÉTHENCOURT ?

De quelles charges s'agit-il ?

- Traitement du chapelain, cotisations sociales et frais de déplacement
- Chauffage et entretien de l'église
- Frais de sacristie (cierges, hosties, encens...)
- Charges extraordinaires (achats liturgiques...)
- Participation aux frais de la Maison Saint-Dominique Savio

Comment participer ?

a) Quêtes dominicales (la totalité des quêtes est gérée par la Fraternité Saint-Pierre)

b) Dons des fidèles (détails au verso)

En soutenant l'apostolat de Saint-Martin-de-Bréthencourt, c'est également la Fraternité Saint-Pierre que vous aidez.

Ces dons vous permettent aussi de bénéficier d'une déduction fiscale de 66% dans le cadre de l'impôt sur le revenu : *un don de 100€ ne vous coûte réellement que 34€.*

Don pour la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre

Talon et chèque à retourner à l'adresse suivante :

FSSP-Saint Martin de Bréthencourt, 14 rue des moines, 78000 Versailles

Je soussigné(e) (Nom et Prénom)

Domicilié(e)

vous informe que je donne à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre

ponctuellement tous les mois à compter du mois de

tous les trimestres

la somme de €. (*chèque à l'ordre de FSSP-St Martin*)

Je souhaite un reçu fiscal : Oui Non

Pour les dons mensuels, le virement automatique est recommandé : il suffit de découper le formulaire ci-dessous et de le remettre à votre banque, accompagné d'un RIB.

Je soussigné(e) (Nom et Prénom)

Domicilié(e)

vous demande de bien vouloir virer le de chaque mois à partir de mon compte (RIB ci-joint) la somme de € sur le compte « FSSP-ST MARTIN » ci-dessous référencé, jusqu'à révocation écrite de ma part.

Date du premier virement : BON POUR ORDRE DE VIREMENT PERMANENT

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
Banque	Indicatif	N° de compte	Clé RIB
30002	05500	0000704829W	33
Domiciliation		Titulaire du compte	
CL Besançon		FSSP-ST MARTIN	
IBAN FR81 3000 2055 0000 0070 4829 W33			BIC CRLYFRPP

Date : Signature (obligatoire) :